

CONDITIONS D'ACCEPTATION

PMC+ des entreprises

CONDITIONS

Les PMC+ des entreprises doivent être collectés comme suit :

- La collecte des sacs PMC+ des entreprises, y compris les anciens sacs PMC entreprises sont autorisés
- Dans un conteneur basculant, amovible ou semi-enterré: en vrac ou dans des sacs PMC+ entreprises

Les autres sacs ne sont pas autorisés et feront l'objet d'un déclassement .

Ce flux de déchets est composé d'un mélange d'emballages plastiques, métalliques et de cartons à boissons et doit être collecté de façon sélective. **Des emballages industriels ou des déchets de production ne sont pas autorisés, seulement du déchet PMC+ similaire au déchet PMC+ ménager.**

1. P: Emballages en plastique et déchets plastiques

- Bouteilles et flacons: eau, limonade, lait, gel douche , sauces liquides
- Raviers et barquettes: charcuterie, beurre, champignons
- Pots, gobelets et tubes: gobelets café en plastique , pots de yaourt, tubes de dentifrice
- Sacs et films : emballages de boissons, sachets de chips, petit sacs en plastique
- Capsules de boissons; café, thé, ...

2. M: Emballages métalliques

- Canettes et boîtes de conserve
- Aérosols alimentaires et cosmétiques
- Barquettes et raviers en aluminium
- Couvercles, bouchons, capuchons
- Capsules de boissons: café, thé, ...

3. C: Cartons à boissons

- Tout emballage laminé (type brique) qui a contenu des liquides.

Non autorisés:

- Les emballages qui ne sont pas bien vidés
- Les emballages composés de matériels différents ne peuvent être séparés
- Les emballages avec bouchon de sécurité enfant
- Les emballages avec un des pictogrammes suivants :  
- Les emballages avec une contenance supérieure à 8L
- Les emballages d'huile de moteur, produits dangereux ou mordants, lubrifiants, pesticides, carburants, peinture, vernis, mastic de silicone
- La frigolite
- Autres objets

Si vos déchets ne remplissent pas ces conditions, consultez les conditions d'acceptation ci-dessous:

- Plastiques durs en mélange
- Films
- Déchets résiduels

TERMES ET CONDITIONS

En cas de non-conformité, le collecteur se réserve le droit de refuser la cargaison concernée et / ou de facturer les frais supplémentaires résultant de la collecte et du traitement. La liste «non autorisé» doit être considérée comme non exhaustive et ne sert qu'à clarifier certains flux non conformes qui nécessitent une attention particulière dans le contexte de cette catégorie de déchets. Ces accords de non-conformité aux conditions d'acceptation sont également toujours mentionnés dans les conditions générales de vente ajoutées à nos offres de prix.